

Étude économique de la Finlande, 2008

Comment optimiser les bénéfices de la mondialisation ?

Les perspectives budgétaires permettent-elles de faire face au vieillissement démographique ?

Que faire pour rendre le système d'imposition et les dépenses publiques plus efficaces ?

Comment faire pour rendre les salaires plus flexibles et renforcer l'emploi ?

Comment améliorer le système de l'enseignement supérieur ?

Comment attirer plus d'immigrants vers des domaines affectés par des pénuries de qualifications ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

L'Observateur ocde

Résumé

La Finlande a enregistré de très bons résultats économiques ces dernières années, caractérisés par une forte croissance du PIB conjuguée à une faible inflation, à une progression de l'emploi et à une situation budgétaire saine. Grâce à la solidité du système de protection sociale et au niveau d'instruction élevé de sa population, la Finlande est bien placée pour tirer parti de la mondialisation. Néanmoins, le chômage reste élevé par rapport aux pays les plus performants, malgré des pénuries de main-d'œuvre grandissantes, ce qui dénote l'existence de fortes rigidités sur le marché du travail. En outre, les problèmes du vieillissement de la population et de la montée des dépenses de santé engendrent des risques. Il sera crucial de préserver un large excédent public dans les années à venir et de faire en sorte que le niveau d'activité, surtout chez les travailleurs âgés, continue de s'élever. Les communes, en particulier, seront confrontées à une demande croissante de soins de santé et de services de prise en charge des personnes âgées. La structure sectorielle de l'économie comporte également des risques, puisque la sylviculture est soumise à d'intenses pressions, et que même dans le secteur florissant des télécommunications, la concurrence internationale est forte. Les politiques structurelles ne facilitent pas toujours un redéploiement rapide des ressources. De surcroît, la fiscalité du travail est lourde, ce qui a pour effet d'affaiblir les incitations à travailler, d'encourager la délocalisation des activités à forte intensité de qualifications et de compliquer la tâche des employeurs désireux d'attirer et de retenir des travailleurs hautement qualifiés en Finlande.

Dans ce contexte, le défi que doit relever la Finlande consiste à modifier son système de prélèvements et de prestations de telle sorte qu'il encourage davantage l'efficacité et renforce les incitations à l'activité, sans pour autant perdre les avantages des mécanismes de redistribution et d'aide sociale. Les principaux enjeux de la politique économique sont les suivants :

- **Assurer la viabilité des finances publiques à long terme** : de nouveaux ajustements du système de retraite s'imposent, et les autorités devraient veiller à ce que leur intention de dégager un excédent structurel des administrations publiques de 3½ pour cent du PIB se concrétise.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la Finlande pour 2008. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

- **Renforcer l'efficacité du système d'imposition** : les autorités devraient alléger la fiscalité du travail, en particulier pour les personnes aux revenus d'activité élevés, en vue d'attirer et de retenir des emplois et des travailleurs hautement qualifiés, et de limiter les incitations à transformer les revenus du travail en revenus du capital. Les impôts sur la propriété sont actuellement très bas et devraient être revus à la hausse, à la fois parce que les biens immobiliers constituent une base d'imposition non mobile et que cet impôt pèse plus lourdement sur les contribuables aisés. Le taux de l'impôt sur les sociétés pourrait être réduit et son assiette élargie, de même que celle de la TVA.
- **Améliorer l'efficacité des dépenses publiques** : les autorités devraient promouvoir plus activement la concurrence entre prestataires de services publics et privés, et veiller à ce qu'ils soient placés sur un pied d'égalité.
- **Renforcer l'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre** : un certain nombre de réformes difficiles devront être engagées pour accroître la flexibilité des salaires, relever le taux d'activité et inciter les chômeurs à accepter de prendre un emploi dans une autre région que la leur.
- **Réformer le système d'enseignement supérieur** : il est urgent que les autorités réforment le système d'attribution des places aux étudiants, afin d'accélérer la transition entre l'enseignement secondaire et les études supérieures. D'autres réformes s'imposent pour réduire la durée des études.
- **Rendre la Finlande plus attractive pour les travailleurs étrangers** : davantage d'efforts pourraient être déployés pour que les emplois vacants soient pourvus par des travailleurs étrangers ; les immigrants ont besoin d'une assistance plus poussée en matière d'apprentissage linguistique et de formation. ■

Comment optimiser les bénéfices de la mondialisation ?

L'économie finlandaise se caractérise par divers éléments qui lui permettent d'être bien placée pour tirer parti de la mondialisation : son ouverture aux échanges internationaux et à l'investissement direct étranger, une population au niveau d'instruction élevé, et un solide bilan en matière d'innovation. De fait, des entreprises finlandaises de premier plan, telles que Nokia, ont su faire preuve de souplesse et d'innovation pour tirer parti de la mondialisation en externalisant leurs activités et en se spécialisant. De plus, le gouvernement contribue de manière essentielle à atténuer les conséquences douloureuses que peuvent avoir les restructurations économiques ; le système de prélèvements et de prestations permet une redistribution significative des fruits de la mondialisation, tandis que le système de protection sociale soutient les personnes qui perdent leur emploi.

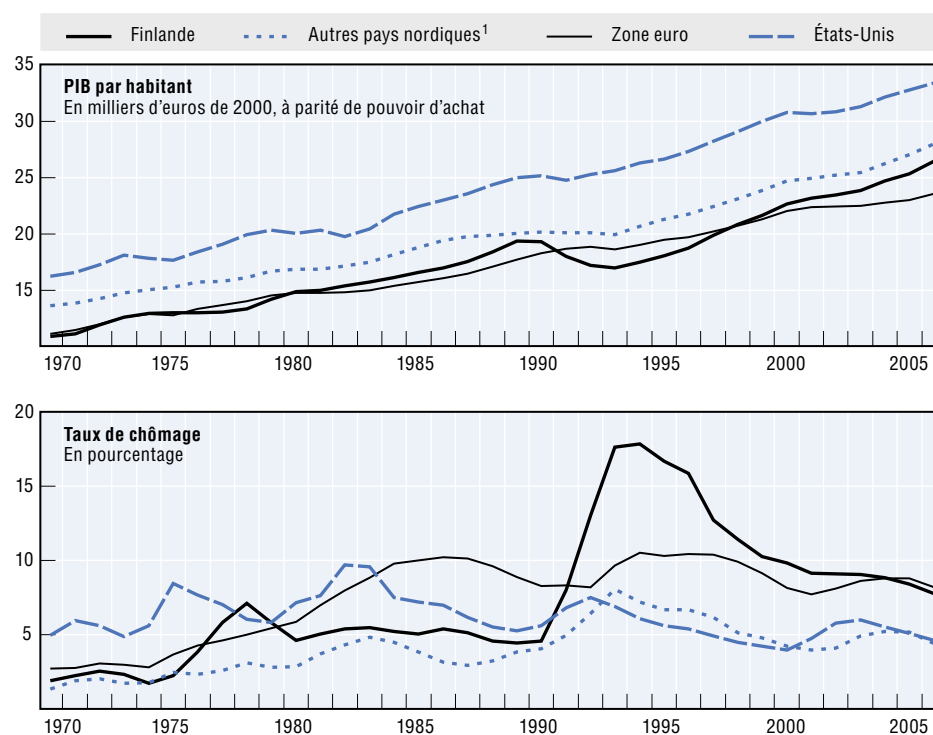
La taille des industries de faible technologie reste cependant considérable. L'intensification de la concurrence internationale, la délocalisation, les excédents de capacité dus à l'affaiblissement de la demande en Europe et le coût élevé des intrants ont contribué à la fermeture d'un certain nombre d'usines dans l'industrie du papier et du carton, et même dans le secteur florissant des télécommunications, la composition de la production a changé. Cette réaffectation rapide des ressources résulte de la mondialisation et des évolutions techniques, ce qui souligne l'importance de politiques économiques facilitant l'adoption par les entreprises de nouvelles techniques de production, ainsi que le déplacement des facteurs de production des branches d'activité en déclin vers les secteurs dynamiques. Malheureusement, les institutions du marché du travail ne garantissent pas une flexibilité suffisante. Les lignes de démarcation entre professions restent trop rigides dans les industries traditionnelles et la flexibilité des salaires est trop limitée, tandis que les chômeurs ne sont guère incités à déménager dans une autre région du pays pour y trouver du travail. En conséquence, les pénuries de main-d'œuvre s'accroissent, alors que le niveau du chômage reste élevé par rapport aux pays les plus performants. En outre, le taux de renouvellement des entreprises est relativement bas, ce qui laisse à penser que les conditions-cadres ne favorisent pas l'entrepreneuriat ni la diversification de la production dans de nouvelles activités. Ces problèmes sont exacerbés par des politiques de développement régional qui soutiennent l'emploi dans des régions à faible densité de population au détriment des agglomérations. *Ainsi, les aides nationales à l'agriculture sont très importantes, et devraient être réduites pour favoriser le redéploiement de ressources vers d'autres secteurs offrant de meilleures perspectives de croissance. Une approche plus transparente et mieux ciblée devrait être adoptée pour satisfaire les besoins en matière de développement régional.* Les conflits potentiels entre les politiques du marché du travail – notamment les dispositions conçues pour inciter les chômeurs à se rendre dans les régions plus dynamiques – et les objectifs gouvernementaux de développement régional devraient être clairement explicités et des mesures devraient être prises pour résoudre les contradictions éventuelles.

L'utilisation de mécanismes collectifs de partage des risques – l'une des caractéristiques essentielles du modèle nordique – a permis aux citoyens finlandais d'adhérer plus aisément à la mondialisation et à la concurrence. La pression fiscale est supérieure à la moyenne de l'OCDE, même si parmi les pays nordiques, la Finlande se caractérise par une charge fiscale globale et des dépenses sociales relativement faibles, tandis que les dépenses publiques y sont plus modestes que dans nombre d'autres pays européens. Cela étant, le système de prélèvements et de prestations a généralement permis d'assurer dans une certaine mesure le partage des bénéfices retirés des transformations structurelles

entre les gagnants et les perdants de ces mutations. De plus, la structure des dépenses publiques a eu tendance à contribuer au niveau élevé de l'emploi, notamment en permettant aux ménages de bénéficier à un coût abordable de services de garde d'enfants et d'éducation préscolaire. Néanmoins, les inégalités de revenus se sont accentuées, et les ménages sans emploi restent vulnérables. Le chômage est toujours élevé et il faudrait donc réexaminer le système de prélèvements et de prestations pour vérifier si l'arbitrage entre les incitations à travailler et le soutien des revenus est approprié. Le défi que doivent relever aujourd'hui les autorités finlandaises consiste à modifier le système en place, afin qu'il encourage davantage l'efficacité et renforce les incitations à l'activité, sans pour autant perdre les avantages des mécanismes de redistribution et d'aide sociale. Compte tenu du vieillissement de la population et de la nécessité de relever les taux d'emploi, il est également préoccupant de constater que de nombreux diplômés n'entrent sur le marché du travail qu'à l'approche de la trentaine. La fiscalité du travail est aujourd'hui trop lourde, notamment au regard de la mobilité croissante des emplois et des individus qui découle de la mondialisation. Dans ce contexte, la viabilité du système de protection sociale passe par un renforcement substantiel de l'emploi, une fiscalité plus efficace et des dépenses publiques plus efficaces.

Le taux de croissance économique a été supérieur à 4 % en 2006 et 2007, ce qui a contribué à la poursuite du rattrapage des autres pays nordiques, dont le produit

Graphique 1.
PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES



1. Moyenne pondérée du Danemark, de l'Islande, de la Norvège continentale (dans le cas du PIB) et de la Suède.

Source : OCDE, bases de données des *Perspectives économiques de l'OCDE* et des *Comptes nationaux*.

intérieur brut (PIB) moyen par habitant était légèrement supérieur à celui de la Finlande, et des États-Unis, dont l'avance était bien plus nette à cet égard. Le taux de chômage a sensiblement diminué ces dernières années, pour revenir à moins de 6½ pour cent, mais il reste supérieur à celui observé dans les autres pays nordiques. Il est clair qu'améliorer le fonctionnement du marché du travail reste l'un des principaux enjeux de la politique économique finlandaise. Sur fond de pénuries de main-d'œuvre de plus en plus marquées, les négociations salariales de 2007-08 – qui ont eu lieu au niveau des branches d'activité et des entreprises – ont débouché sur des hausses de salaires nettement plus fortes que les années précédentes. Dans la mesure où la plupart des accords conclus étaient d'une durée de deux à trois ans, il en résultera une vigoureuse poussée des salaires non seulement en 2008 mais aussi au cours des deux années suivantes, ce qui nuira à la compétitivité. Parallèlement au ralentissement de la demande mondiale, le dynamisme des exportations devrait diminuer considérablement et la croissance du PIB pourrait refluer à 2½ pour cent en 2009, le taux de chômage se stabilisant aux environs de 6 %. ■

Les perspectives budgétaires permettent-elles de faire face au vieillissement démographique ?

Les résultats récents de la politique budgétaire sont positifs, l'excédent financier des administrations publiques ayant été généralement supérieur à l'objectif visé. Toutefois, l'évolution démographique va sensiblement modifier la donne à partir de 2010. Malgré la constitution de réserves conséquentes et le lancement en 2005 d'une ambitieuse réforme des retraites mise en œuvre progressivement, le gouvernement reconnaît que les taux des cotisations de retraite augmenteront de 4 points de pourcentage d'ici à 2030 pour maintenir à flot le système de retraite. L'excédent de l'administration centrale permet de neutraliser une grande partie de cette hausse en réduisant les impôts sur le revenu. Toutefois, il resterait un déficit de viabilité d'environ 1 % de PIB. Parallèlement, l'un des principaux défis que doit relever la Finlande est de continuer à alléger la pression fiscale sur le travail, tout en préservant les éléments essentiels de la protection sociale offerte par le modèle nordique. Pour ce faire, de nouveaux ajustements du système de retraite seront nécessaires. *Les autorités devraient se fixer pour priorité de relever l'âge effectif de départ en retraite et de supprimer totalement la « filière du chômage », qui permet de fait aux travailleurs âgés de prendre une retraite anticipée dès 57 ans. En outre, les périodes d'étude ne devraient plus être validées dans le décompte des droits à pension, et il faudrait réexaminer le bien-fondé du taux d'acquisition plus élevé des droits à pension qui s'applique aux travailleurs âgés de 53 à 62 ans.* Le solde financier global des administrations centrale et locales est actuellement excédentaire, mais la préservation de cet excédent au cours des années à venir exigera *une structure fiscale plus efficace et de nouvelles mesures significatives destinées à renforcer la productivité du secteur public* – en particulier au niveau des services sociaux municipaux. ■

Que faire pour rendre le système d'imposition et les dépenses publiques plus efficaces ?

La mondialisation contraint les pouvoirs publics à trouver un équilibre délicat entre la nécessité de financer le système de protection sociale et celle de préserver les recettes fiscales provenant des facteurs de production mobiles. La mobilité croissante du capital s'est traduite par une baisse tendancielle des taux des impôts sur les sociétés dans la zone OCDE, accompagnée d'un élargissement de leur assiette. En Finlande, le système dual d'imposition des revenus a également permis d'appliquer un taux d'imposition nettement plus faible aux revenus du capital, tandis que les revenus du travail restent lourdement taxés. Ce système d'imposition dual a renforcé l'efficacité des investissements en capital fixe. Néanmoins, ce système dual incite les individus à transformer des revenus du travail en revenus du capital, et les procédures mises en place

pour limiter cette pratique ont accentué la complexité du système d'imposition, sans empêcher pour autant certaines catégories de travailleurs de continuer à faire basculer leurs revenus d'une catégorie à l'autre avec une relative facilité. Les autorités pourraient réduire les incitations à ce basculement en abaissant le taux moyen d'imposition des individus aux revenus d'activité élevés. La Finlande devrait également suivre les résultats du système norvégien de déduction pour participations en vue d'adopter un dispositif similaire – s'il s'avère efficace – pour réduire les incitations aux transferts de revenus d'une catégorie à l'autre. La réforme fiscale de 2005 s'est traduite par une légère baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, à 26 %. Cela a permis de ramener le taux finlandais en deçà de la moyenne des 15 États membres de l'Union européenne jusqu'au 1er mai 2004 (UE-15). Néanmoins, le taux légal moyen dans les nouveaux États membres était d'environ 19 % en 2006, et les modifications prévues le réduiront encore d'un point de pourcentage. Aucune mesure d'élargissement de l'assiette de l'impôt finlandais sur les sociétés n'a accompagné la dernière baisse de son taux. *Il est sans doute encore possible d'élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés tout en réduisant son taux.*

Bien que le travail reste moins mobile que le capital, la mondialisation renforce la mobilité des emplois et de la main-d'œuvre. La pression fiscale qui pèse sur le travail est relativement forte, en particulier pour les individus aux revenus d'activité élevés, et certains craignent qu'en tirant vers le haut les coûts de main-d'œuvre, ce coin fiscal élevé n'influe de manière importante sur les décisions d'implantation des activités de production et de délocalisation. *La charge fiscale qui pèse sur le travail devrait être allégée, la priorité devant être d'abaisser le taux marginal supérieur d'imposition des revenus d'activité, pour conserver et attirer des emplois hautement qualifiés et réduire les incitations à la transformation des revenus du travail en revenus du capital.* Cela étant, des facteurs de production non mobiles tels que les biens immobiliers sont peu taxés, et il existe des marges considérables d'augmentation des impôts sur la propriété foncière bâtie et non bâtie. Une telle augmentation se justifierait non seulement dans la perspective de la mondialisation (étant donné que les biens immobiliers constituent une matière imposable non mobile), mais aussi parce que les impôts sur la propriété tendent à peser plus fortement sur les contribuables aisés, et pourraient donc aider à compenser une réduction de l'imposition des revenus d'activité les plus élevés. *Pour réaliser des gains d'efficacité, les autorités devraient élargir l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et utiliser les recettes supplémentaires ainsi obtenues soit pour abaisser le taux normal de la TVA, soit pour alléger de manière plus générale la fiscalité du travail.* Malheureusement, le projet du gouvernement d'abaisser le taux réduit de la TVA sur les produits alimentaires en 2009 va dans la mauvaise direction. Si son objectif est d'aider les familles à faible revenu, un soutien ciblé sera beaucoup plus efficace.

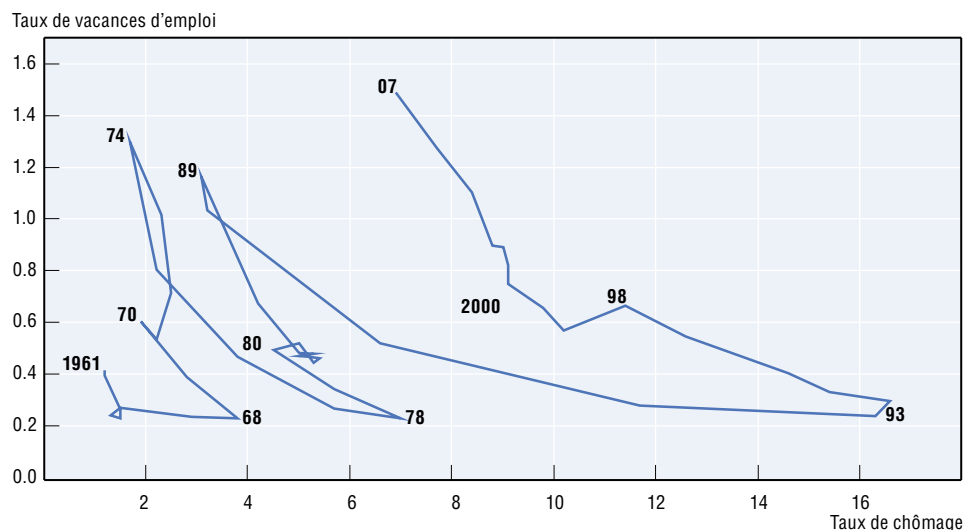
Les services sociaux, qui sont essentiellement fournis par les communes, représentent près de 20 % de la valeur ajoutée totale de l'économie, ce qui en fait le deuxième secteur finlandais après l'industrie manufacturière. Reste que la productivité a diminué, ce qui soulève des problèmes de viabilité budgétaire et crée un risque de pénuries de main-d'œuvre dans des services sociaux clés parallèlement au vieillissement de la population. Un nombre significatif de regroupements de communes sont en cours et pourraient déboucher sur des gains d'efficacité à long terme, même si le nombre de communes (environ 350 même après ces regroupements) restera nettement trop élevé. Pour renforcer la productivité, *une distinction plus nette devrait être établie entre les services essentiels et non essentiels*, les ressources des communes étant affectées de manière croissante aux premiers. Le secteur privé devrait être encouragé à jouer un rôle plus

important dans la prestation de services sociaux – en particulier des services d'appui qui ne sont pas considérés comme des fonctions essentielles. Cela exigera une promotion plus active de la concurrence entre prestataires publics et privés de services. *L'administration centrale devrait veiller à ce que les conditions-cadres dans lesquelles fonctionnent les communes mettent sur un pied d'égalité les prestataires privés et publics. Cela pourrait exiger des modifications de la législation relative aux marchés publics, ainsi que l'adoption de mesures destinées à encourager la constitution en société de toutes les activités à caractère économique contrôlées par les communes.* L'administration centrale et les autorités municipales disposent en outre de marges de manœuvre considérables pour favoriser la réalisation de gains de productivité au niveau des communes, notamment en mettant au point des exercices d'évaluation comparative plus élaborés et en adoptant d'autres mesures destinées à faciliter la diffusion des meilleures pratiques en matière de gestion municipale. ■

Comment faire pour rendre les salaires plus flexibles et renforcer l'emploi ?

Le marché du travail finlandais a connu une période faste ces dernières années, marquée par une vigoureuse croissance de l'emploi et un recul régulier du chômage. Néanmoins, pour réaliser de nouveaux progrès sur le terrain des restructurations en cours associées à la mondialisation, les autorités devront mettre en œuvre des réformes décisives sur le marché du travail. Renforcer la flexibilité des salaires devrait être une priorité. *Le cadre des négociations salariales finlandaises doit être encore réformé, afin que les résultats de ces négociations soient plus étroitement liés aux conditions du marché du travail pour chaque niveau de qualification et chaque profession. Les futures négociations salariales devraient de nouveau se dérouler de manière décentralisée, et le processus selon lequel une proportion accrue des augmentations de salaires est déterminée au niveau des entreprises devrait se poursuivre. En même temps, un certain degré de coordination peut s'avérer nécessaire pour veiller à ce que l'évolution globale des salaires soit compatible avec la croissance de la productivité totale et avec l'objectif d'inflation de la BCE. Le gouvernement devrait faire en sorte qu'il soit plus aisé de déroger aux conventions collectives, et réaliser une analyse coûts-avantages de l'élimination*

Graphique 2.
COURBE DE BEVERIDGE



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques – base de données en ligne.

de la pratique actuelle d'extension juridique de la quasi-totalité des conventions collectives à l'ensemble des entreprises. La Finlande est de plus en plus confrontée à des pénuries de qualifications et les délais de satisfaction des offres d'emplois s'allongent, en particulier dans les régions dynamiques du pays. Or, on observe par ailleurs des taux de chômage élevés dans d'autres régions, ce qui dénote le besoin d'une plus grande mobilité interrégionale de la main-d'œuvre. *Les obligations légales des chômeurs en termes de mobilité géographique (et professionnelle) devraient être plus strictement appliquées, et de véritables sanctions devraient être imposées. En outre, les aides destinées à favoriser la mobilité interrégionale devraient être rééquilibrées. Celles qui s'avèrent les plus efficaces devraient être accrues, tandis que les autres (telles que l'aide à la location d'une deuxième résidence) devraient être supprimées.*

La Finlande est l'un des pays de l'OCDE où le vieillissement démographique est le plus rapide, et sa population active devrait commencer à diminuer d'ici à 2010. Le recul de l'emploi et l'augmentation du rapport de dépendance économique des personnes âgées qui en résultent menacent la viabilité du système de protection sociale. Un certain nombre de modifications devront être apportées aux politiques publiques pour relever le taux d'activité :

- La « filière du chômage », qui permet aux travailleurs âgés de prendre de fait une retraite anticipée, devrait être supprimée.
- Les conditions d'accès aux prestations de maladie et d'invalidité devraient être durcies, et davantage d'efforts devraient être accomplis pour aider les personnes actuellement malades et handicapées à rejoindre la population active.
- Les allocations de chômage devraient être réduites au fil du temps, afin que les individus soient davantage incités à rechercher un emploi et à participer aux programmes d'activation.
- Si la culture du travail à temps plein devrait être préservée en général, il faudrait examiner les choix possibles en matière de temps partiel et l'efficacité de ces solutions. Ainsi, il conviendrait d'explorer divers moyens d'encourager les retraités à exercer un emploi à temps partiel, les règles en vigueur devraient être revues afin que la perception d'une pension d'invalidité soit davantage conciliable avec une activité à temps partiel, et les autorités devraient remédier aux rigidités qui caractérisent les mécanismes de garde d'enfants.
- Il faut ajuster le système de prélèvements et de prestations pour renforcer les incitations à trouver un emploi, à accroître le temps de travail, mais aussi pour encourager l'avancement professionnel. Cela exigera peut être une réduction de certaines prestations. ■

Comment améliorer le système de l'enseignement supérieur ?

Si la Finlande excelle dans la transmission de connaissances de base à sa population, des problèmes se posent aux niveaux les plus élevés de son système d'enseignement. La question de la transition entre l'enseignement secondaire et les études supérieures est particulièrement préoccupante, dans la mesure où elle peut s'étaler sur plusieurs années. En raison de la « file d'attente » imposée aux titulaires du certificat de fin d'études secondaires, seule une minorité d'entre eux peuvent accéder à une formation dans le domaine de leur choix immédiatement après avoir obtenu ce certificat. Dans la plupart des cas, c'est seulement au bout de plusieurs tentatives qu'ils parviennent à trouver une place. Il s'agit là d'une source d'inefficience considérable, qui contribue à l'âge élevé d'obtention des diplômes d'études supérieures. Pour réduire les inefficiences relatives à l'attribution des places disponibles aux étudiants, les établissements d'enseignement

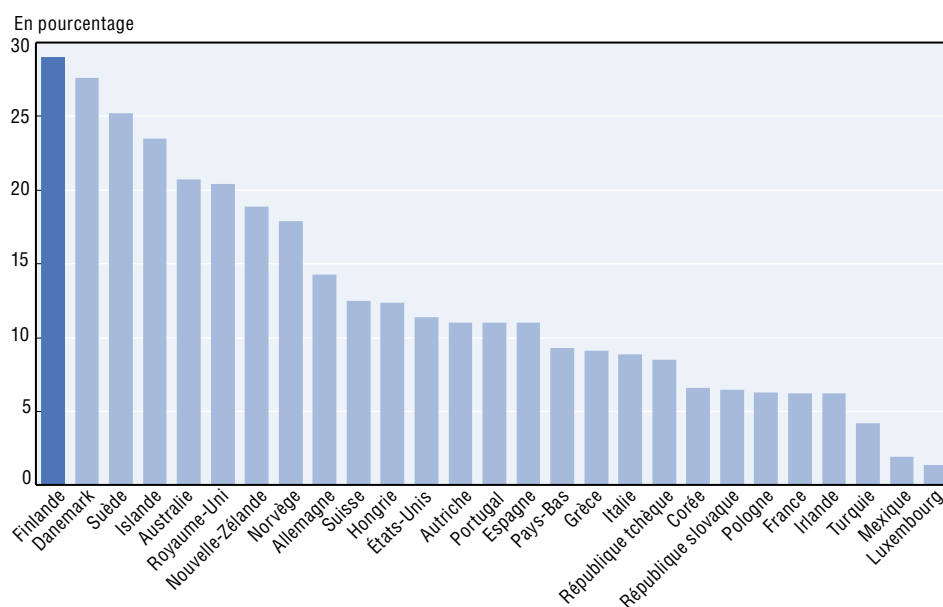
supérieur devraient être encouragés à évaluer les demandes d'inscription en s'appuyant davantage sur les résultats obtenus au certificat de fin d'études secondaires. Pour résorber la file d'attente des titulaires de ce certificat, des places supplémentaires pourraient être temporairement créées en première année dans les domaines les plus demandés, sans aller toutefois jusqu'à couvrir l'intégralité de la file d'attente. Sur le long terme, les autorités devraient assouplir le système centralisé d'attribution des places de première année, en permettant aux établissements d'enseignement de déterminer le nombre de ces places, les moyens financiers suivant l'étudiant. Renforcer le rôle de la demande dans l'attribution des places de première année contribuerait aussi à une répartition plus équilibrée de ces places entre régions, tenant mieux compte des préférences des étudiants et des besoins du marché du travail. Afin que les futurs étudiants choisissent leur filière en connaissance de cause, davantage d'informations devraient leur être fournies sur les perspectives d'emploi et la rémunération des diplômés.

Pour étayer les autres mesures, l'instauration de droits d'inscription devrait être envisagée. Bien que ces droits ne soient jamais populaires, ils ne devraient guère soulever de problème d'équité, à condition qu'un système bien conçu de prêts remboursables sous conditions de ressources, couvrant à la fois les droits d'inscription et les frais de subsistance, permette aux jeunes de toutes origines de poursuivre des études. L'instauration de droits d'inscription offrirait des avantages considérables, puisqu'elle permettrait d'accroître les ressources financières des établissements d'enseignement, d'inciter davantage les étudiants à obtenir rapidement leur diplôme ainsi qu'à sélectionner leur formation en fonction des potentialités du marché du travail, et d'élever le niveau d'exigence des étudiants, tout en rendant les établissements plus réactifs aux préférences des jeunes.

Graphique 3.

TAUX D'INSCRIPTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 27 ANS

Étudiants à temps plein
et à temps partiel dans
les établissements publics
et privés, 2005¹



1. En pourcentage de la population du même groupe d'âge.
Source : OCDE (2008), Base de données de l'éducation.

Outre le retard avec lequel les jeunes finlandais entrent dans l'enseignement supérieur, la longueur de leurs études explique également pourquoi ils obtiennent leur diplôme tardivement. Cette longueur tient notamment au système finlandais d'aides aux étudiants. *Les autorités devraient réformer le système d'aides aux étudiants, en durcissant les conditions minimales à satisfaire en termes d'unités de valeur acquises par an. Cette progression minimale exigée devrait également conditionner le maintien des aides accordées aux étudiants, notamment en matière de logement à bas coût. Par ailleurs, le système des bourses devrait être transformé en un système de prêts remboursables sous conditions de ressources.* La durée prolongée des études s'explique également par la position dominante qu'occupe le master en tant que premier diplôme universitaire. Il se pourrait également que les conditions de délivrance des diplômes finlandais ne soient pas suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des exigences du marché du travail, dans la mesure où les étudiants doivent rapidement choisir un domaine de spécialisation, auquel ils se consacrent jusqu'à l'obtention d'un master. Pour réduire la durée des études et rendre le système plus souple en encourageant les étudiants à obtenir d'abord une licence, *les règles d'admission à l'université devraient être modifiées de telle sorte que les étudiants soient automatiquement inscrits en licence, et non plus en master. Les licences devraient également se voir accorder un plus grand poids dans le financement des universités. L'admission en master devrait être subordonnée à l'obtention d'une licence avec des résultats suffisamment élevés.* ■

Comment attirer plus d'immigrants vers des domaines affectés par des pénuries de qualifications ?

Alors que la Finlande se caractérise de longue date par la faiblesse de son immigration – en particulier de l'immigration liée à l'emploi – un nombre croissant d'entreprises finlandaises sont confrontées à des pénuries de qualifications et cherchent à recruter à l'étranger. Néanmoins, un certain nombre d'obstacles se dressent sur la route des employeurs qui souhaitent attirer des migrants qualifiés en Finlande, notamment maintenant que les employeurs de nombreux autres pays leur livrent concurrence pour s'attacher les services de travailleurs originaires des mêmes zones, en particulier d'Europe centrale et orientale. *Le gouvernement devrait s'employer davantage à identifier les secteurs qui pourraient le plus bénéficier de l'apport de travailleurs migrants, et aider les entreprises (en particulier de petite taille) qui doivent livrer concurrence à d'autres employeurs pour attirer ces travailleurs, notamment en coparrainant des salons de l'emploi dans les pays d'origine. Le gouvernement devrait également consacrer plus de ressources à l'éducation et à la formation des travailleurs migrants, afin de faciliter leur intégration dans la population active finlandaise. Enfin, les autorités pourraient déployer davantage d'efforts pour attirer des étudiants étrangers, et les encourager à rester en Finlande pour y travailler après l'obtention de leur diplôme.* ■

**Pour plus
d'informations**

Pour de plus amples informations à propos de cette *Synthèse*, veuillez contacter :
Anne-Marie Brook, tél.: +33 1 45 24 88 03, courriel: anne-marie.brook@oecd.org,
Petar Vujanovic, tél.: +33 1 45 24 17 42, courriel: petar.vujanovic@oecd.org ou
Marte Sollie, tél.: +33 1 45 24 84 60, courriel: marte.sollie@oecd.org

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco.

Perspectives économiques n° 83, juin 2008. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/Economic_Outlook.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2008. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/croissance/objectifcroissance2008.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.